

INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2016

du 18/03 au 05/04

La démarche à suivre :

1. Venir en mairie durant les heures d'ouverture (papiers à prévoir : Justificatif de domicile + livret de famille)
2. Venir à l'école le midi ou sur rdv, avec les papiers suivants : Photocopies des vaccins + photocopies du livret de famille + 2 photos d'identité de l'enfant

